

France

Rapport national de suivi sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo

Nom du point focal : Mr Sébastien MICHEL

Organisation : MEEDDAT

Titre : Chargé de mission

Adresse e-mail : sebastien.michel@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : +33 142191582

Fax : +33 142191463

Autres contacts/commentaires :

Période couverte par le rapport : 2007-2009

Dernière mise à jour le : 5 January 2009

Date d'impression : 08 Jun 2009

Reporting langue : Français

Mise à jour du Moniteur CAH publiée par PreventionWeb

<http://www.preventionweb.net/english/countries/europe/fra/>

Objectifs stratégiques 1

Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Déclaration d'objectif stratégique:

- La prévention des risques est une composante de l'aménagement et du développement durable. La charte de l'environnement adossée à la constitution française stipule dans son article 6 la nécessaire conciliation de l'environnement et des enjeux sociaux et économiques
- Les différents aspects de la prévention sont pris en compte dans les différentes démarches et procédures selon des degrés définis par les études ainsi que la demande sociale et les capacités économiques et financières.
- Concernant les actions de la France à l'international :
 - > à noter la création en septembre 2008 d'une cellule "crises et conflits" au sein de l'Agence française de Développement (AfD) dont la finalité est de bâtir un référentiel interne et de sensibiliser les agents de l'AFD à cette problématique.
 - > dans le domaine de la sécurité civile, différents projets visent à intégrer la prévention des risques dans les politiques nationales :
 - au Cameroun, il s'agit de gestion des risques naturels et de protection civile particulièrement sur le Mont Cameroun et dans la zone du lac Mounoun.
 - Au Burkina Faso, il s'agit de renforcer les services locaux au regard de la Sécurité des citoyens. Il vise à améliorer la formation des sapeurs pompiers, à informer et former les populations les plus concernées à la sécurité routière et aux gestes élémentaires de survie.

Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Déclaration d'objectif stratégique:

- A l'international, la France finance des projets visant à renforcer des institutions dans différents domaines afférents à la prévention des risques :
 - > Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) basé à Ouagadougou : suivi de la sécurité alimentaire et de l'alerte, appui à la formation et à la recherche, appui au réseau de préventions des crises alimentaires au Sahel, appui au développement de systèmes d'alerte précoce à la sécheresse, renforcement du centre régional Agrhymet basé à Niamey
 - > Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) : appui au développement de système d'observation et d'alerte, appui en particulier à la mise en œuvre du système régional maghrébin d'alerte précoce à la sécheresse (SMAS)
 - > Centre Africain pour le Développement des Applications Météorologiques (ACMAD) : appui au développement des activités de l'ACMAD et en particulier appui au programme AMMA (Analyses Multidisciplinaires de la Mousson Africaine) pour l'observation du climat en Afrique.
 - > Commission de la FAO de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO) : appui au programme anti-acridien EMPRES - Région occidentale pour l'amélioration de la prévention et de la gestion des crises acridiennes.
 - > en Indonésie : renforcement des acteurs de la sécurité civile, notamment par la création d'un centre national de gestion des désastres à Jakarta, de 6 centres opérationnels régionaux et de 2 centres de gestion des appels d'urgence.
 - > en Arménie et en Géorgie : appui à la réforme des départements des situations d'urgence, formation

et amélioration des compétences théoriques, pratiques et opérationnelles des cadres formateurs dans les domaines des situations d'urgence, et de la science des risques.

Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Déclaration d'objectif stratégique:

.....

Priorité d'action 1

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide

Indicateur 1

Une politique nationale et un cadre d'action légale de réduction du risque existent avec des responsabilités décentralisées et des capacités à différents niveaux

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

La plupart des actions de la France la situe au niveau 4 du tableau ci dessus :

- un dispositif législatif et réglementaire : la loi de 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages et la loi de 2004 portant sur la modernisation de la sécurité civile - qui succèdent aux lois de 1982, 1987, 1995 - constituent les avancées les plus récentes de ce dispositif. Leurs décrets d'application sont pour la plupart d'ores et déjà mis en oeuvre. Ces lois qui s'appliquent à l'ensemble des risques ont notamment pour objectif de clarifier les rôles des différents acteurs dont celui des collectivités territoriales et de promouvoir la responsabilité individuelle, l'information et la conscience du risque.
- des structures d'animation, d'impulsion et de coordination : au Commissariat aux Risques Majeurs puis à la Délégation Interministérielle aux Risques Majeurs créés initialement, ont succédé depuis le début de la décennie, au plan national, le Comité Interministériel du Développement Durable (CIDD), le Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs (COPRNM), le Conseil National de la Sécurité Civile (CNSC)... Ces structures sont relayées sur le terrain par des commissions départementales créées par les lois ad hoc évoquées.
- des outils de gestion d'ordre technique tels que les Programmes Prioritaires d'Action de Prévention contre les Inondations (PAPI), les Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN) et Technologiques (PPRT), les plans de secours et d'ordre financier tel le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs et le régime « catastrophe naturelle ».

Contexte & Contraintes:

...

Indicateur 2

Des ressources adéquates sont allouées pour instaurer des politiques et des plans de réduction du risque à tous les niveaux administratifs

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

- Budget national dédié
- Budget des collectivités territoriales, de plus en plus présentes.

Contexte & Contraintes:

...

Indicateur 3

La participation des communautés et la décentralisation sont assurées à travers la délégation d'autorité et de ressources au niveau local

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

- La gestion des risques fait l'objet d'une appropriation croissante des collectivités territoriales qui, en tout état de cause, demeurent le premier niveau d'intervention en cas de sinistre. Le dispositif nouvellement créé renforce la place que doivent y tenir les collectivités locales dans un contexte de décentralisation satisfait le besoin ressenti de disposer d'un levier de proximité nécessaire au rayonnement de la politique nationale et à l'adhésion de la société civile.
- L'obligation pour le maire de procéder à une information préventive sur les risques par des réunions publiques et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), de tenir à jour la cartographie des cavités souterraines, d'élaborer, dans certaines conditions, un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), de constituer des réserves communales de sécurité civile, vient renforcer la panoplie nécessaire à la promotion de la conscience du risque.
- A l'international, des projets de coopération décentralisée sont menés par différentes collectivités dans des secteurs divers, notamment en matière de protection civile : programme Art Gold Caraïbes (entre Guadeloupe / Aquitaine / Bretagne / PNUD), coopération Vendée / Antananarivo, lutte contre les inondations (coopération Paris / Prague).
- Depuis 2007, l'Agence française de Développement (AfD) contribue au dispositif d'assurance contre les catastrophes naturelles dans les Caraïbes (CCRIF : Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility) permettant aux Etats souscripteurs de mutualiser leurs risques de catastrophes naturelles

Contexte & Contraintes:

coordination des actions

Indicateur 4

Une plateforme multi -sectorielle pour la réduction du risque fonctionne

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

La France se situe sur ce point au niveau 4 : une plateforme multisectorielle et pluri acteurs est en place, interactive, se réunissant régulièrement, notamment dans le cadre de la préparation de la stratégie

française.

Contexte & Contraintes:

...

Priorité d'action 2

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce

Indicateur 1

L'évaluation des risques au niveau national et local basée sur les données concernant les aléas naturels et l'information sur la vulnérabilité est disponible et inclut les facteurs de risque sous jacents dans les secteurs clés .

Niveau de progrès atteint:

5: Des réalisations considérables avec des capacités et des engagements soutenus à tous les niveaux

Description:

Des bases de données, mises à jour régulièrement, ont été mises en place pour la connaissance des aléas et de la vulnérabilité (création d'un répertoire, cf. Ponts et Chaussées) :

- les axes principaux de la prévention des risques naturels portent sur :

-> la connaissance de l'aléa et de la vulnérabilité, la surveillance des phénomènes, les mesures de protection et de réduction de la vulnérabilité, la gestion du territoire et de l'aménagement (cartographie réglementaire...), l'éducation, la formation, l'information, les retours d'expérience.

- la connaissance des aléas est l'un des piliers majeurs de la prévention des risques. Les différents aléas identifiés sont pris en compte et accompagnés de documents cartographiés et / ou répertoriés dans des bases de données. A titre d'illustration, on citera : les cartes de localisation probable des avalanches, la carte de sismicité, les cartes de mouvements de terrain et cavités souterraines, les atlas de zone inondable, les atlas d'inondation par remontée de nappe, la carte de sécheresse géotechnique, la carte des vents extrêmes

Contexte & Contraintes:

...

Indicateur 2

Des systèmes sont en place pour évaluer, archiver et disséminer les informations nécessaires sur les aléas et les vulnérabilités

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

- Financés par l'Etat, les documents sont conçus par des établissements publics et des bureaux d'études. Ils sont établis en priorité pour les zones géographiques identifiées comme les plus vulnérables et sont mis à jour en tant que de besoin. Ils sont accessibles sur le site www.prim.net au fur et à mesure de leur parution mais aussi au plan départemental sur le site internet des préfectures.

- Les cartes de risques sont d'une approche plus complexe. Elles supposent, en effet, de prendre en compte la vulnérabilité, domaine dont l'approche et la définition sont plus délicates à cerner. Des études sont conduites actuellement dans ce domaine qui reste encore à développer largement. Elles portent sur la caractérisation de la vulnérabilité ainsi que sur les approches coût-bénéfice. Quelques actions de type « expérimental » ont été conduites, en particulier sur de grandes agglomérations telles que Paris pour le risque inondation ou Nice pour le risque sismique ou encore sur de grands ensembles comme le bassin de la Loire pour les inondations. Entrent également dans ce processus, les diagnostics portant sur la résistance aux séismes des bâtiments de classe D (bâtiments stratégiques) aux Antilles ou des études plus ponctuelles liées à des catastrophes récentes telles les inondations dans le Gard (Sommières). Ces initiatives permettent de dégager des ordres de grandeur des pertes potentielles directes, elles ne donnent en revanche aucune indication sur les conséquences dans le temps des catastrophes. Le concept même de vulnérabilité est à ce stade sans doute trop imprécis.

Contexte & Contraintes:

...

Indicateur 3

Des systèmes d'alerte précoce sont en place pour la plupart des aléas naturels et transmis aux communautés.

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

- Autre pilier de la prévention, la surveillance des phénomènes relève pour l'essentiel de l'Etat et des établissements publics compétents placés sous sa tutelle, en particulier pour les phénomènes de grande ampleur. Certaines collectivités territoriales se sont engagées dans la mise en place de dispositifs de surveillance sur des zones restreintes notamment vis à vis des crues rapides.
- Pour assurer cette surveillance, il existe des structures et des systèmes de mesure. Ainsi en est-il des volcans, des séismes, des avalanches, des cavités souterraines, du niveau de la mer...
- La carte de vigilance météorologique a été instaurée à l'automne 2001. La procédure de vigilance crues est opérationnelle depuis juillet 2006. Dans les deux cas, les informations sont directement accessibles par tous sur internet. Quatre niveaux de couleur indiquent le degré de vigilance à porter aux crues sur les cours d'eau surveillés par l'Etat. Des bulletins complémentaires commentent les phases de forte vigilance. Ces informations sont disponibles sur les sites www.meteo.fr et www.vigicrues.ecologie.gouv.fr pour toute la France métropolitaine.
- Cette surveillance permet une première approche de la cartographie des zones à risques. Celle-ci est cependant délicate car elle suppose des référentiels largement tributaires de l'expertise et de l'appréciation du possible et du probable.

Contexte & Contraintes:

...

Indicateur 4

L'évaluation des risques au niveau national et local prend en compte les risques trans-nationaux dans le but d'établir une coopération régionale sur la réduction du risque

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux,

tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

- La gestion des inondations des fleuves transfrontaliers est une préoccupation française. Les coopérations régionales et internationales prennent tout leur sens dès lors que l'on aborde les phénomènes météorologiques, les inondations transfrontalières ou le risque de tsunami. S'agissant des risques nouveaux, un travail important doit être conduit afin de distinguer ce qui peut faire l'objet d'une prise en compte pratique et concrète de ce qui relève encore de la prospective. Ainsi les conséquences perceptibles du changement climatique portent sans doute dans l'immédiat sur l'élévation de la température moyenne et celle du niveau de la mer. A contrario, le risque météoritique ou encore les conséquences à très longue échéance du déplacement régulier non négligeable du pôle magnétique ne relèvent pas de ce niveau. Sur les premiers points, il existe aujourd'hui des processus de concertation et d'échange ainsi que des dispositifs partagés qu'il convient d'améliorer. Sur les seconds, notamment ceux pour lesquels on perçoit des effets à moyen terme, des réflexions s'engagent au plan national et le réseau européen des plates formes nationales qui se met en place pourrait promouvoir quelques approches communes.

Contexte & Contraintes:

...

Priorité d'action 3

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux

Indicateur 1

Des informations relatives aux aléas sont disponibles et accessibles à tous les niveaux, pour tous les acteurs (à travers des réseaux, et le développement de systèmes d'échanges d'information)

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

- Il revient à l'Etat de s'assurer que l'information sur les risques est non seulement accessible mais effective. Il existe différents systèmes de gestion de l'information sur les risques de catastrophe en fonction des objectifs visés. En particulier, on distinguera :
 - > la dimension technique qui s'exprime à travers un ensemble de bases de données généralement à l'usage des spécialistes et d'experts et à partir desquelles se construit l'information. Ces bases sont multiples (néopal, sisfrance, RAP....) et tenues à jour par des organismes publics ou privés selon leur nature (MEEDDAT, BRGM, Caisse Centrale de Réassurance,....)
 - > la dimension administrative qui porte sur les procédures (couverture géographique des PPR, DDRM, GASPAR, ...)
 - > la dimension « sensibilisation - information - éducation » qui vise le grand public à travers une information traitée, des supports cartographiques d'aléas et de vulnérabilité et en utilisant les outils informatiques. Elle a été renforcée par l'instauration depuis juin 2006 de la nécessaire et préalable information des acquéreurs et des locataires d'un bien immobilier.
- Le site portail www.prim.net du Ministère de l'Ecologie , de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) permet d'accéder aux différents champs de la prévention des

risques et à tous les publics. D'autres sites existent également notamment à l'initiative de la mission « risques naturels » des compagnies d'assurances et enfin, à l'initiative de la société civile et du secteur privé.

- C'est, en définitive, un ensemble d'acteurs et de partenaires qui concourent, chacun dans son domaine spécifique, à la mise à disposition et à la diffusion de l'ensemble des éléments constitutifs de l'information sur les risques.

Contexte & Contraintes:

- Parmi les voies possibles de développement actuellement, on retiendra l'incitation à l'émergence de pôles locaux de recherche. Par ailleurs, une harmonisation des initiatives de niveau européen est recherchée. Il en est ainsi pour ce qui touche aux techniques de satellisations qui appellent des démarches à des niveaux supra nationaux et dont les retombées contribuent à la gestion des risques.

Indicateur 2

Les programmes scolaires, le matériel d'éducation ainsi que les formations incluent la réduction du risque ainsi que les concepts et pratiques de reconstruction

Niveau de progrès atteint:

5: Des réalisations considérables avec des capacités et des engagements soutenus à tous les niveaux

Description:

- Il existe également différents outils de diffusion de la culture de la prévention :

-> le Plan de Prévention et de Mise en Sécurité (PPMS), démarche placée sous la responsabilité des chefs d'établissements scolaires et concernant les personnels enseignants, les gestionnaires et les élèves,

-> le réseau de formateurs Risques Majeurs Education, destiné à former des volontaires en vue de la sensibilisation aux risques des élèves,

-> un ensemble de documents à titre de support pédagogique à destination des enseignants et des élèves (revue « Aléas et Enjeux », par exemple).

- Différents programmes de formation ont été menés au cours de ces dernières années, cette action se poursuit à l'initiative de différents partenaires. Ces programmes ont visé, en particulier, des acteurs de la filière « bâtiment » aux Antilles (architectes, artisans,...), des journalistes spécialisés, des agents des différents services publics à l'occasion de la mise en œuvre des nouveaux textes réglementaires, des architectes, des ingénieurs et techniciens... La formation aux risques est une action constante, elle s'inscrit dans le long terme ; elle est une composante indispensable de la politique de gestion des risques. Bien qu'il soit délicat d'évaluer les bénéfices de cette formation, on peut néanmoins constater une attention grandissante aux risques et reconnaître que, de fait, la conscience du risque a évolué de façon positive au cours de ces dernières années

Contexte & Contraintes:

- Ce sujet a été renforcé par la loi de 2004 sur la modernisation de la sécurité civile : les programmes d'éducation sur les risques en France remontent à 1977. La loi de modernisation de la sécurité civile et le programme de formation à l'environnement ont renforcé le volet de la réduction des risques. Environ douze millions d'élèves sont concernés par cette formation qui concerne également la formation des enseignants et des personnels d'éducation et de santé. L'éducation aux risques est abordée dans le cadre d'une approche globale concernant les domaines de la sécurité, de la santé et de l'éducation au développement durable. Elle fait partie du socle commun et de la refondation des programmes et s'inscrit dans le cadre de projets d'écoles ou d'établissements.

Indicateur 3

Des méthodes de recherche et des instruments pour évaluer les risques multiples ainsi que des analyses de coût sont en place, et renforcés

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

- Un groupe de travail pluri acteurs sur l'analyse des coûts / bénéfiques a été créé. Le MEEDDAT a engagé en 2006 un programme de recherche « Risque Décision Territoire » sur les risques naturels et technologiques avec l'objectif de créer des liens entre les acteurs locaux de la gestion des risques et les chercheurs. Il s'agit en particulier de

-> mobiliser sur un territoire les équipes de recherche existantes, recenser les connaissances nécessaires et de les capitaliser,

-> répondre aux questions des gestionnaires des risques en leur apportant des éléments d'aide à la décision et en associant mieux la société civile à la gestion des risques,

-> renforcer le réseau d'experts français pour aider aux décisions au niveau national et international.

- En outre, les réseaux scientifiques et techniques relient les différents laboratoires et organismes tels que le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC), le Centre d'Etude du Machinisme Agricole (CEMAGREF), le Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), le Centre National d'Etude Spatiales (CNES), l'Institut de Physique du Globe (IPGP), les laboratoires des grandes écoles (Polytechnique, Mines...) et des universités. Les travaux de ces organismes, structures pour l'essentiel publiques, alimentent les réflexions et les démarches de prévention promues par l'Etat.

- Par ailleurs, une harmonisation des initiatives de niveau européen est recherchée. Il en est ainsi pour ce qui touche aux techniques de satellisations qui appellent des démarches à des niveaux supra nationaux et dont les retombées contribuent à la gestion des risques.

Contexte & Contraintes:

...

Indicateur 4

Des campagnes d'information au niveau national existent pour créer une culture de prévention avec une diffusion dans les communautés urbaines et rurales

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

- Un Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM) assure la diffusion de l'information : la sensibilisation du public aux risques et à leur réduction a été engagée depuis de nombreuses années. L'engagement progressif des différents acteurs, dont les collectivités territoriales, sur ce champ permet de disposer aujourd'hui d'un ensemble complet permettant de répondre à un besoin qui se manifeste à travers une demande d'information notamment par les visites sur les sites internet.

- Parmi les différents vecteurs de la sensibilisation, peuvent être cités : l'information en direct à travers la

presse écrite et parlée, les émissions TV à vocation documentaire sur les phénomènes naturels et les conséquences probables (changement climatique, volcans, séismes...), la semaine nationale du développement durable, la carte bi-quotidienne de vigilance météorologique, la procédure de vigilance des crues présentant cartes, bulletins et graphes, les supports pédagogiques, les conférences et manifestations diverses (ex : « les Irisées » à Aix en Provence).

Contexte & Contraintes:

...

Priorité d'action 4

Réduire les facteurs de risque sous-jacent

Indicateur 1

La réduction des risques de catastrophe est un objectif intégral pour les politiques et plans d'environnement incluant la planification et la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

oui

Contexte & Contraintes:

...

Indicateur 2

Des politiques et des plans sociaux de développement sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque

Niveau de progrès atteint:

5: Des réalisations considérables avec des capacités et des engagements soutenus à tous les niveaux

Description:

- Oui : il existe des fonds pour les catastrophes naturelles (1982) et le fonds Barnier pour les actions de prévention (1995). Ces fonds sont complétés par des fonds concernant la réparation, de différents ministères, et qui sont des mécanismes alliant prévention et reconstruction
- Des programmes d'actions de prévention des risques liés aux inondations ont été déployés sur les bassins les plus exposés. Ils font l'objet de conventions entre l'Etat et les collectivités locales concernées qui en assurent la maîtrise d'ouvrage. Au total depuis 2002, quarante deux programmes sélectionnés couvrent environ 25% du territoire français. Ils abordent tous les types d'inondations rencontrés en France. Quinze nouveaux programmes seront lancés en 2007. De plus cinq plans intégrés de gestion des cours d'eau, comprenant la gestion des inondations, ont été engagés sur les grands fleuves Seine, Rhône, Meuse, Garonne et Loire.
- Dans le cadre du plan national « séisme », le volet relatif aux Antilles a fait l'objet d'un examen spécifique afin de définir le cadre des mesures de première urgence à entreprendre. Ce programme porte notamment sur le renforcement :

- > des infrastructures nécessaires à la gestion des crises, -> des établissements scolaires, aptes par ailleurs à abriter la population en cas de sinistre,
- > des structures hospitalières.
- En métropole, des schémas départementaux de prévention du risque sismique sont élaborés

Contexte & Contraintes:

...

Indicateur 3

Des politiques et des plans sectoriels, d'économie et de production sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

La France a mis en place des systèmes d'assurance, concernant notamment les pertes d'exploitation

Contexte & Contraintes:

...

Indicateur 4

La planification et la gestion des établissements humains intègrent des éléments de réduction du risque, y compris l'intégration des normes de construction

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

La France dispose de 2 normes spécifiques de construction relative à l'inondation et au séisme : la réglementation technique en vigueur notamment dans le domaine de la construction et, en particulier, celle qui traite de la qualité des matériaux ou encore de leur mise en oeuvre (parasismique, neige et vent....)

Contexte & Contraintes:

...

Indicateur 5

La réduction des risques de catastrophe est intégrée dans les processus de reconstruction et de réhabilitation

Niveau de progrès atteint:

3: Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Description:

...

Contexte & Contraintes:

...

Indicateur 6

Des procédures sont en place pour évaluer l'impact de la réduction de risque dans les principaux projets de développement notamment les infrastructures

Niveau de progrès atteint:

3: Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Description:

...

Contexte & Contraintes:

besoin de trouver des niveaux de coordination pertinents (pas forcément l'Etat)

Priorité d'action 5

Renforcer la préparation des populations aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent

Indicateur 1

De solides politiques, des mécanismes et des capacités institutionnelles pour la gestion du risque ont été mis en place dans une perspective de réduction du risque

Niveau de progrès atteint:

3: Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Description:

....

Contexte & Contraintes:

....

Indicateur 2

Des plans d'urgence et de préparation aux catastrophes sont en place à tous les niveaux administratifs et des exercices de simulation ont lieu pour tester et développer les programmes de réponse aux catastrophes

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

Oui : la Loi sécurité civile et le Plan ORSEC

Contexte & Contraintes:

.....

Indicateur 3

Des réserves financières et des plans d'urgence sont en place pour assurer une réponse effective et la reconstruction quand cela est nécessaire

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

- Des réserves financières ont été prévues pour l'envoi de renforts de moyens de secours
- L'Agence française de Développement a versé une contribution de 5 millions d'Euros au fonds CCRIF permettant aux Etats membres d'accéder à une aide budgétaire non affectée et immédiatement disponible en cas de catastrophe naturelle pour combler temporairement la chute de leurs ressources budgétaires et pouvoir assurer les dépenses d'urgence

Contexte & Contraintes:

...

Indicateur 4

Des procédures pour l'échange d'informations durant les aléas sont en place pour effectuer des analyses post-catastrophes

Niveau de progrès atteint:

4: Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Description:

A titre d'exemple de programmes d'échange d'information en matière de météorologie, le programme SYNERGIE

Contexte & Contraintes:

...

Facteurs de progrès

a) Approche qui intègre une perspective multi-aléas de la réduction du risque et de développement

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés

Est-ce que des rapports, études et atlas existent sur les aléas multiples dans le pays ou la sous-région?:

Yes

Si oui, sont-ils mis en application dans les politiques de planification du développement?:

Yes

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

pas systématique

b) La prise en compte de la question du " genre et de la réduction du risque est adoptée et institutionnalisée

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Les PPR (Plans de prévention des risques) sont des outils à caractère juridiques qui permettent la prise en compte du risque et son application dans un cadre réglementaire. Ils sont séparés selon qu'ils concernent un risque naturel ou un risque technologique.

c) Les capacités pour la réduction du risque sont identifiées et renforcées

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Développement de l'information des populations à partir de documents d'information locaux, à caractère parfois obligatoire.

d) Des approches de sécurité humaine et d'équité sociale sont intégrées dans la réduction du risque et les activités de reconstruction

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Les PPR (Plans de prévention des risques) sont des outils à caractère juridiques qui permettent la prise en compte du risque et son application dans un cadre réglementaire. Ils sont séparés selon qu'ils concernent un risque naturel ou un risque technologique.

e) Des engagements et des partenariats avec des acteurs non gouvernementaux, la société civile, le secteur privé ont été encouragés à tous les niveaux

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

- Élément en pleine croissance venant renforcer ce dispositif, les représentants de la société civile se manifestent à travers un ensemble de structures associatives nationales et locales qui jouent un rôle actif dans la promotion de la prévention des risques. Ces groupements se positionnent généralement sur l'espace du dialogue et de la concertation entre les autorités et la population, domaine qui reste à défricher encore largement.

- Au delà, l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN) apporte également son concours au développement de la dimension internationale de la politique de prévention déployée.

- La Croix-Rouge française est statutairement auxiliaire des pouvoirs publics et membre du mouvement international de la Croix-Rouge, du Croissant Rouge. Dans ce cadre, elle est un acteur majeur de la

sécurité civile en France. Ces quatre missions principales d'intervention en France sont : les opérations de secours, les actions de soutien aux populations sinistrées, l'encadrement des bénévoles et les dispositifs prévisionnels de secours. La CRF travaille depuis deux ans également sur le concept d'autoprotection du citoyen français face à la catastrophe qu'elle soit naturelle, technologique, bactériologique, etc...

Facteurs contextuels de progrès

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Dénombrement du nombre de PPR existants, des dossiers relatifs à l'information préventive...

Perspective future

Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Défis globaux:

...

Déclarations sur les perspectives futures:

....

Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Défis globaux:

...

Déclarations sur les perspectives futures:

...

Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Défis globaux:

....

Déclarations sur les perspectives futures:

....